



## TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE

Hôtel de Département  
100 Boulevard Hubert Gouze  
82000 MONTAUBAN**CONSEIL SYNDICAL****REUNION DU 24 FEVRIER 2020****Date d'envoi de la convocation : 17 février 2020**

L'An deux mille vingt et le 24 du mois de février (24.02.2020) à 9 heures 30 minutes, le Conseil Syndical de Tarn-et-Garonne Numérique, convoqué le 17 février 2020, s'est assemblé en salle du Conseil Départemental, à l'Hôtel de Département de Tarn-et-Garonne, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Président de Tarn-et-Garonne Numérique.

**PRESENTS : 11**

M. BESIERS Jean-Philippe (Président), M. BERTELLI Jean-Claude (2<sup>ème</sup> Vice-Président), M. MARTY Patrick (3<sup>ème</sup> Vice-Président), Mme DEBIAIS Francine (4<sup>ème</sup> Vice-Présidente), Mme BOURDONCLE Catherine (Déléguée titulaire), Mme FERRERO Monique (Déléguée titulaire), M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), Mme NEGRE Marie-Claude (Déléguée titulaire), M. QUATRE (Délégué titulaire), M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)

**REPRÉSENTÉS : 5**

M. ASTRUC Christian (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BESIERS Jean-Philippe (Président)  
M. CALAFAT Alexis (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. MARTY Patrick (3<sup>ème</sup> Vice-Président)  
M. DELBREIL Thierry (1<sup>er</sup> Vice-Président) a donné pouvoir à Mme BOURDONCLE Catherine (Déléguée titulaire)  
Mme PIZZINI Françoise (Déléguée titulaire) a donné pouvoir à M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)  
M. VERIL Claude (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire)

**EXCUSÉS : 4**

M. BAZIN Philippe (Délégué titulaire)  
M. GARRIGUES Francis (Délégué titulaire)  
Mme LAMERA Emeline (Déléguée titulaire)  
Mme TURELLA-BAYOL Frédérique (Déléguée titulaire)

Le Conseil syndical a désigné pour Secrétaire de séance M. Christian QUATRE



**DELIBERATION N°02/2020-04**  
**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019**  
**DU BUDGET PRINCIPAL M14 DU SYNDICAT MIXTE**  
**TARN-ET-GARONNE NUMERIQUE**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales pris notamment en son article L.1612-2,

**Vu** le compte de gestion du Payeur départemental pour l'année 2019, visé de la Direction départementale des finances publiques et du Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique,

**Considérant** qu'avant le 1<sup>er</sup> juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le Trésorier établit un compte de gestion par budget,

**Considérant** que le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon une présentation analogue à celle du compte administratif,

**Considérant** que les écritures du comptable sont en concordance avec la gestion de l'ordonnateur,

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, il appartient à l'assemblée délibérante du Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique de se prononcer sur le compte de gestion 2019 établi par Monsieur le Payeur Départemental.

Les résultats du compte de gestion 2019 pour le budget principal M14 du Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique, joints en annexe, sont conformes à ceux du compte administratif 2019 du Budget principal M14.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE**, pour l'exercice 2019, le compte de gestion du budget principal M14 de Tarn-et-Garonne Numérique établi par le Payeur Départemental, comptable public du Département, joint à la présente délibération. Ce compte de gestion est en tout point conforme au compte administratif 2019 du Budget Principal M14 du Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique ;
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents s'y référant.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ** des membres présents et représentés

Certifié exécutoire par le Président

compte-tenu de l'envoi en préfecture le 25 FEV. 2020

et de la publication le 26 FEV. 2020

Fait à Montauban, le 24 février 2020

Le Président,  
Jean-Philippe BESIERS

Syndicat Mixte

Tarn-et-Garonne Numérique

Hôtel du Département - 100 bd Hubert Gouze

82013 MONTAUBAN cedex

siret : 200 061 257 00016 - ape : 8411Z